

## **(Citation). Rédiger les références selon système-A.P.A**

### **A. 1.plagiat :**

#### **1.1 Définition du plagiat :**

Le plagiat consiste à utiliser les idées, propos, parties d'œuvres d'autrui et de les insérer dans son propre travail sans citer la source. Il existe plusieurs formes de plagiat, la plus grave étant de se faire passer pour l'auteur d'un travail alors qu'il a été réalisé par quelqu'un d'autre.

#### **1.2 Les différentes formes de plagiat :**

D'autres actes sont également reconnus comme tel, par exemple :

- Reprendre une citation telle quelle, sans guillemets, sans mentionner l'auteur et la source
- Reprendre une idée générale en la paraphrasant (reformuler avec ses propres mots, en utilisant des synonymes), sans mentionner l'auteur et la source.
- Effectuer des copier/coller depuis Internet ou recopier un extrait d'une œuvre imprimée sans citer la source Traduire un texte sans mentionner l'auteur original.

#### **1.3 Sanctions en cas de plagiat :**

Le plagiat est répréhensible et peut entraîner de lourdes sanctions disciplinaires, allant jusqu'à l'exclusion de l'Ecole. Il est pourtant facile d'éviter le plagiat en citant correctement vos sources et en répertoriant vos références selon les règles et normes pour les citations et les références.

### **B. 2.citation :**

#### **2.1 Définition des citations :**

Une citation est un passage tiré d'un document généralement utilisé pour illustrer ou appuyer ce qui est avancé dans un travail. La source doit absolument être indiquée en format abrégé avec la citation et en format complet dans la liste de références. Les citations doivent toujours être présentées en français. Si elles proviennent d'un texte rédigé dans une autre langue, il est nécessaire de faire une traduction littérale.

.....On distingue deux différents types de citations : les citations directes et les citations indirectes.

**1. livre :**

Nom de l'auteur. (Année de publication). L'intitulé: sous-titre (mention d'édition). Lieu de publication, Pays : Maison d'édition.

**Observation :**

S'il y a plusieurs références pour un auteur, celles-ci sont classées dans l'ordre chronologique, commençant par la plus ancienne.

**Références par 01 Auteure :**

Vuille, M. (1998).

Vuille, M. (2009).

Les références avec le même auteur et la même année de publication sont ordonnées selon le premier mot significatif du titre (excluant les articles définis ou indéfinis, par ex. un, une, le, la, les, etc.). On ajoute une lettre minuscule « a » ou « b » pour distinguer les références à la fois dans la liste de références et dans le texte

Vuille, M. (2000a). La naissance de l'accouchement sans douleur.

Vuille, M. (2000b). Les sages-femmes : une profession, plusieurs métiers.

**2-revue :**

Nom de l'auteur. (L'année de publication/jour/mois). L'intitulé, Nom de la revue, (Volume), (Numéro) (n° de la première page et la dernière page) ,(p.p.110-125)

**3. mémoire :**

Nom de l'auteur. (Année de publication). L'intitulé. Mémoire doctorat publier / **ou**/ nom publier, université, le lieu.

**4 - colloques :**

Nom de l'auteur. (L'année de publication/jour/mois). L'intitulé de la communication.  
Présentée au colloque nationale/ **ou**/ internationale, lieu.

**5- site d'internet**

Nom de l'auteur. (L'année de publication/jour/mois). L'intitulé de l'article, récupéré : le jour/ mois/ année. Sur le lien: [http://www.unep\\_org.bh](http://www.unep_org.bh).

**6- DSM...(1.2.3.4.5...)**

- American Psychiatric Association. (2004). Mini DSM-IV-TR : critères diagnostiques. Paris, France : Masson.

**7-Dictionnaire :**

Dictionnaire pratique Harrap's anglais-français : français-anglais. (2010). Paris, France : Larousse.

**8-Référence Traduit Par Un Autre Auteurs.**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). Titre : sous titre (mention d'édition). Traduction par Initiale du prénom, Nom du traducteur, Lieu de publication, Pays : Maison d'édition.

**Par EX :** American Psychiatric Association. (2004). Mini DSM-IV-TR : critères diagnostiques. Traduction française par J. D.Guelfi et al., Paris, France : Masson.